

le jeudi 31 mars 2005

13 h

Prière.

M. S. Graham rend un hommage posthume à Kenneth Johnson, député libéral provincial de Rogersville-Kouchibouguac de 1995 à 1999, et à Harold Culbert, député libéral fédéral de Carleton—Charlotte de 1993 à 1997.

Le chef de l'opposition officielle rend aussi un hommage posthume à Albert (Ab) Rector, député coriste d'Oromocto de 1991 à 1995, qui a aussi été chef intérimaire du parti CoR. M. Carr se joint à M. S. Graham à cet égard.

M. Foran honore la mémoire des gendarmes Anthony Fitzgerald Orion Gordon, Lionide Nicholas Johnston, Brock Warren Myrol et Peter Christopher Schiemann, membres de la Gendarmerie royale du Canada, qui ont tragiquement perdu la vie à Mayerthorpe, en Alberta, le 3 mars 2005.

Pendant les messages de félicitations, le président de la Chambre rappelle aux parlementaires d'être brefs afin de respecter la limite de temps réglementaire pour cette période des affaires courantes, qui est de 10 minutes.

M. MacDonald accueille à la Chambre Jean-Guy Laforest, député progressiste-conservateur de Région de Grand-Sault de 1999 à 2003.

M. S. Graham (Kent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de la Péninsule acadienne, qui demandent que le gouvernement suspende l'application du plan provincial de la santé pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick jusqu'à ce qu'un projet de soins de santé rassembleur soit défini. (Pétition 20.)

M^{me} Weir (Saint John Harbour) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition des Jeunes Néo-Démocrates du Nouveau-Brunswick, qui exhortent le gouvernement à bloquer les frais de scolarité et à élaborer un modèle de financement équitable de l'éducation postsecondaire dans la province. (Pétition 21.)

M. Kenny (Bathurst) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Belledune et des environs, qui demandent, d'une part, que

le gouvernement réagisse au fait que CGC a annoncé la fermeture de son usine plutôt que de signer une convention avec le syndicat et, d'autre part, que la compagnie transforme le gypse dans la région. (Pétition 22.)

M. Albert (Caraquet) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de la Péninsule acadienne, qui s'opposent à la fermeture de l'hôpital de Caraquet et demandent que le gouvernement suspende, dans la Péninsule acadienne, l'application du plan provincial de la santé pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick. (Pétition 23.)

M. Landry (Centre-Péninsule) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de la Péninsule acadienne, qui s'opposent à la fermeture de l'hôpital de Caraquet et demandent que la *Charte des droits et libertés* soit respectée et que les soins de santé soient accrus. (Pétition 24.)

Sur la demande du premier ministre, il est unanimement convenu que la période des questions orales soit prolongée d'une demi-heure.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Steeves :

36, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools* ;

par l'hon. M. Ashfield :

37, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

Dispense d'avis ayant été accordée sur autorisation de la Chambre, l'hon. M. Green, appuyée par l'hon. P. Robichaud, propose ce qui suit :

que la liste des membres du Comité d'administration de l'Assemblée législative soit modifiée par le remplacement du nom de M. McGinley par celui de M. Lamrock ;

que la liste des membres du Comité permanent des corporations de la Couronne soit modifiée par le remplacement du nom de M. Kenny par celui de M. V. Boudreau ;

que la liste des membres du Comité spécial des soins de santé soit modifiée par le remplacement des noms de M. MacIntyre et M. Lamrock par ceux de M. R. Boudreau et M. V. Boudreau ;

que la liste des membres du Comité spécial de l'éducation soit modifiée par le remplacement du nom de M. Lamrock par celui de M. Foran. (Motion 54.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Arseneault donne avis de motion 55 portant que, le jeudi 7 avril 2005, appuyé par M. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les factures et les rapports ayant trait au ministère du Tourisme et des Parcs relativement à un voyage à Londres, qui était prévu pour le mois de mars 2005, y compris les invitations que la province du Nouveau-Brunswick a envoyées à d'éventuels participants et participantes.

M. Albert donne avis de motion 56 portant que, le jeudi 7 avril 2005, appuyé par M. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les informations et les détails sur la publicité faite par la Régie de la santé 6, du 31 mars 2004 au 31 mars 2005, incluant les annonces dans les médias (écrits, oraux et visuels), la publicité pour le plan de santé, le logo, la revue "Synopsis" et les affiches publicitaires.

M. V. Boudreau donne avis de motion 57 portant que, le jeudi 7 avril 2005, appuyé par M. Albert, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les définitions qu'utilisent les services d'ambulance pour les types de patients faisant l'objet d'un transport, selon les rapports statistiques du centre provincial des services d'ambulance et du ministère de la Santé et du Mieux-être au sujet du centre de paiement, y compris les définitions des mots suivants : 1) émergent; 2) urgent; 3) non urgent; 4) transport d'invalides.

M. V. Boudreau donne avis de motion 58 portant que, le jeudi 7 avril 2005, appuyé par M. MacIntyre, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nombre d'infirmières et d'infirmiers dans chacune des catégories suivantes : temps plein, temps partiel et occasionnel, pour chacune des régions régionales de la santé, du 31 décembre 2003 au 31 décembre 2004.

Sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par l'hon. P. Robichaud, il est résolu que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne au vendredi 1^{er} avril 2005 à 13 h 30.

Il est unanimement convenu que la deuxième lecture des projets de loi 36 et 37, déposés au cours de la séance, soit reportée au mardi 4 avril 2005.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 32, *Loi sur le droit de lire*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. C. LeBlanc, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 32 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 32, *Loi sur le droit de lire*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi sur les étudiants en santé*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 33 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 33, *Loi sur les étudiants en santé*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi sur les franchises*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 34 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Le projet de loi 34, *Loi sur les franchises*, est lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

35, *Loi de 2005-2006 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité plénier.

Les motions 2, 5, 6, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 43, 45, 46, 49, 50, 51 et 52, sur autorisation de la Chambre, sont retirées.

Conformément à l'avis de motion 28, M. Lamrock, appuyé par M. Allaby, propose ce qui suit :

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative affirme qu'un déficit est enregistré lorsque les dépenses, dans une année financière, dépassent les recettes.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Holder, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc, autre vice-président, prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre.

Après un autre laps de temps, M. Holder reprend le fauteuil.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, il est unanimement convenu d'interrompre prématurément le débat sur la motion 28.

Le débat se termine. La motion 28, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 18 h.